

SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles -Force Ouvrière

Maison des syndicats – 1 rue Sédillot – 67 000 STRASBOURG 03-88-35-24-22 et 06.31.08.76.78 snudifo67@orange.fr
http://snudifo67.fr

Strasbourg, le 2 juillet 2024

<u>Objet</u> : Demande de recrutement des listes complémentaires au concours CRPE 2024 – Académie de Strasbourg et demande d'audience

Monsieur le Recteur de l'Académie de Strasbourg,

Les résultats des concours du CRPE public ont été publiés depuis quelques jours. 251 candidats sont admis et 47 ont été inscrits sur liste complémentaire dans notre Académie.

Les besoins considérables de personnels dans les écoles du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont conduit votre prédécesseur à recruter cette année de nombreux enseignants contractuels. Nul doute que ces besoins seront tout aussi importants à la rentrée prochaine pour couvrir les départs en retraite en cours d'année scolaire et les détachements des professeurs des écoles dans le corps des professeurs certifiés.

Monsieur le Recteur, vous avez donc à votre disposition 47 candidats inscrits sur les listes complémentaires des concours CRPE. Ces personnes que notre organisation syndicale a réunies le lundi 1^{er} juillet 2024 ne demandent qu'à enseigner en tant que fonctionnaires d'Etat, avec toutes les garanties qui se rattachent à ce statut. Vous avez également un nombre conséquent de candidats aux concours pour réabonder ces listes complémentaires autant que de besoin.

Nous vous alertons également sur les contraintes individuelles <u>en matière de préavis de départ</u> <u>d'employeurs actuels</u> des futurs recrutés des listes complémentaires et vous invite à recruter ces lauréats le plus rapidement possible.

La ministre de l'Education nationale a confirmé, il y a quelques jours à notre organisation syndicale, avoir donné l'autorisation aux académies d'appeler les listes complémentaires des CRPE.

C'est pourquoi, les 2 Snudi-FO départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, vous demandent :

- Le recrutement immédiat de l'intégralité des candidats inscrits sur les listes complémentaires tous concours confondus en tant que fonctionnaires stagiaires,
- Le réabondement des listes complémentaires à hauteur des besoins,
- L'intégration de tous les enseignants titulaires par voie d'ineat/exeat en attente de mutation dans notre Académie.

Consciente de l'intérêt que vous porterez à notre demande, notre organisation syndicale sollicite de votre haute bienveillance une audience sur ces sujets et vous assure, Monsieur le Recteur, de sa respectueuse considération.

Yannick LEFEBURE

Secrétaire Départemental du Snudi-FO 67 et coordonnateur des Snudi-FO de l'académie de Strasbourg Secrétaire Général adjoint de l'Union départementale des syndicats FO du Bas-Rhin